



Le projet devait permettre de trouver une solution de remplacement au chauffage de plusieurs bâtiments communaux. HÉLOÏSE MARET

## Pas de chauffage à distance

### VIONNAZ

La commune abandonne son idée de chauffage à distance.

Vionnaz n'aura pas de chauffage à distance. Le projet, lancé en 2019 par l'ancien président de la commune, Laurent Lattion, et validé par l'ancien Conseil communal, est finalement abandonné. «Il s'est avéré, au vu des derniers développements apportés, que le projet serait très difficilement rentable», explique la présidente de la commune, Valérie Bressoud-Guérin.

### D'abord accepté, puis mis sur pause

Le projet prévoyait l'installation d'une centrale de chauffage dans la zone industrielle et artisanale de Marmottay et devait permettre de trouver une solution de remplacement au chauffage de plusieurs bâtiments communaux, dont l'école et la salle polyvalente.

Après avoir reçu un avis de principe favorable par le Conseil communal en 2019, le projet a ensuite été géré par la société anonyme Energies Nouvelles Vionnaz SA (ENV SA), à 65% en mains communales et appartenant à 35% à Romande Energie.

En janvier dernier, les premiers travaux avaient démarré, avant d'être mis sur pause deux mois plus tard par le Conseil communal qui souhaitait «laisser le temps aux nouveaux élus municipaux de comprendre les im-

plications financières et techniques» de la future réalisation.

«Nous avons demandé une nouvelle étude de faisabilité ainsi qu'un nouveau business plan», rappelle la présidente. «Le Conseil n'était pas totalement convaincu et souhaitait envisager toutes les pistes possibles, y compris celle d'une variante redimensionnée.»

### Informations incorrectes

Les chiffres, arrivés sur la table de la municipalité le 13 décembre dernier seulement, ont finalement démontré une rentabilité insuffisante. «Nous regrettons qu'il ait fallu attendre onze mois pour avoir les réponses à nos questions et l'accès, encore incomplet, aux décisions», ajoute la présidente.

Le Conseil estime que des informations incorrectes lui ont été communiquées et il envisage d'engager des procédures contre ENV SA. «Des décisions contraires à celles de l'ancien ou de l'actuel Conseil ont été prises.»

Contactée, Romande Energie déclare qu'«en tant qu'actionnaire minoritaire, elle n'a pas été informée des raisons de ce renoncement et n'a donc, à ce stade, pas de commentaire à faire».

Le coût de l'abandon du chauffage à distance n'est pas encore chiffré, mais Vionnaz ne renonce pas pour autant à d'autres projets énergétiques concernant ses infrastructures. Elle souhaite également encourager l'assainissement énergétique des bâtiments par le biais de subventions.

ISABELLE GAY

# Nouveau parking à 5,8 millions

**HÉRÉMENCE** Le projet de parking à l'entrée du village sera réalisé dès le printemps prochain. L'assemblée primaire a validé un crédit d'engagement.

PAR NOEMIE.FOURNIER@LENOUVELLISTE.CH



Les travaux devraient débuter au printemps 2022. DR

Le projet est en attente depuis des années. A Héremence, la vocation du nouveau parking est multiple. Il doit mettre à disposition de nouvelles places de stationnement pour satisfaire aux besoins des usagers après la requalification des espaces publics dans le village. Il doit aussi soigner l'esthétique d'une entrée nord du village, s'ouvrant aujourd'hui sur un imposant mur en gunite que beaucoup jugent peu accueillant.

La semaine dernière, en vue de la réalisation du projet, les autorités d'Héremence soumettaient à la population un crédit d'engagement de 5,8 millions de francs.

### Revenir au projet de 2013

Après un projet minimaliste en 2011, c'est en 2013 qu'une première mouture du parking est mise à l'enquête. Acceptée par le canton, celle-ci est de-

puis restée sur les bureaux des autorités, volontaires de repenser le projet et de l'augmenter. Une nouvelle variante, abritant les locaux des pompiers du CSI Hérens, avait d'ailleurs été présentée à la population. Mais l'impossibilité de localiser les services du feu de la vallée dans le village d'Héremence a paralysé le projet. «Le projet prévoyait la réalisation de logements qui n'étaient pas en conformité avec le plan de zone actuellement en vigueur», poursuit le président de la commune.

Retour à la case départ? Pas vraiment. «Nous avons demandé au canton si l'autorisation liée au projet de 2013, sous l'angle de la loi sur les routes, était toujours d'actualité, ce qui est le cas», s'est réjoui le président de la commune Grégory Logean. «Tout en définissant précisément l'étage supérieur du parking avant de le mettre à l'enquête, les travaux du gros œuvre pourront ainsi



«Les travaux du gros œuvre pourront ainsi débuter au printemps prochain.»

GRÉGORY LOGEAN  
PRÉSIDENT D'HÉRÉMENCE

débuter au printemps prochain.»

### Largement accepté par la population

A terme, ce projet devrait comprendre 84 places de stationnement, des bornes de recharge électriques, une station de lavage, une cage d'ascenseur pour faciliter l'accès au cimetière, une liaison piétonne entre le parking et la place des fé-

tes ou des toilettes publiques. «Forts de notre label Cité de l'énergie et pour pallier notre retard au chapitre de l'énergie solaire, nous avons prévu 600 000 francs pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit», a présenté Grégory Logean.

Si le projet, dans ses détails architecturaux, a suscité des remontrances d'un ou de deux citoyens, le crédit d'engagement est finalement largement accepté par 54 voix contre 3 oppositions et 1 abstention. La première phase des travaux est prévue courant 2022, et le solde des travaux, qui devrait donc être avalisé par une deuxième mise à l'enquête, est attendu à l'horizon 2023.

Dans l'enchaînement, les Héremensardes et Héremensards ont validé un second crédit d'engagement, de 3 millions celui-ci, pour la rénovation du bâtiment de l'administration communale.

PUBLICITÉ

«Voyage à travers le paysage muséal valaisan», un incontournable à glisser sous le sapin !

L'ouvrage est disponible en librairie, dans certaines boutiques de musée et sur commande à sc-avm@admin.vs.ch



Un magnifique ouvrage richement illustré qui retrace en 150 pages l'histoire et les collections des musées valaisans.

Le cadeau idéal pour les amoureux de beaux livres, d'art, d'histoire, de patrimoine, de musées et bien sûr du Valais!

## Le chœur Novantiqua contraint d'annuler son concert dimanche

Il aurait dû être l'un des temps forts du 16e Festival d'art sacré. Le concert du chœur Novantiqua, «Polyphonies célestes», n'aura pas lieu ce dimanche à la cathédrale de Sion. En cause: les nouvelles restrictions sanitaires qui ne permettent pas à l'ensemble d'avoir suffisamment de forces vives. Pour rappel, depuis ce lundi, c'est la règle 2G+ qui prévaut pour les activités culturelles incompatibles avec le port du masque. «On a pu assurer trois concerts sur quatre, des concerts de haut vol très suivis par le public. Le bilan est malgré tout réjouissant.» La prési-

dente Liliane Varone précise que les billets achetés pour le concert de Novantiqua seront intégralement remboursés.

Le Festival d'art sacré vivra encore trois soirées: le 21 décembre avec Edmond Voeffray, le 28 décembre avec Jean-David Waeber et le chœur grégorien chantera la messe de clôture le 26 décembre.

L'accrochage «Coup de cœur» présentant des chefs-d'œuvre suisses est visible sur les murs de la cathédrale de Sion jusqu'au début mars. Info: [www.maitrise-cathedrale.ch](http://www.maitrise-cathedrale.ch)